

## Achat de logement

### Devenez propriétaire en toute sécurité

Avec la vente HLM de 50 appartements en 2019, nous vous garantissons des avantages exceptionnels :

- Prix aux locataires de -10 à -30% par rapport au prix de vente marché,
- Garanties de rachat et de relogement en cas de difficultés,
- Aucun frais d'agence,
- Possibilité de prêt à taux 0 sur une partie de l'achat.

**04 79 71 99 88**

Retrouvez toutes les offres de vente HLM sur [habiter-chambery.fr](http://habiter-chambery.fr)

## Stationnement

### Vous recherchez un garage ?

Des garages sont disponibles à la vente ou à la location dans Chambéry et son agglomération.

04 79 71 88 44 pour la location

04 79 71 99 88 pour la vente

## Agenda

### Fête des voisins

La fête des voisins aura lieu le 24 mai et célébrera ses 20 ans. Profitez de cette occasion pour faire connaissance avec vos voisins, partager un moment de convivialité, d'échange et de bonne humeur.

Certains agents de résidence organisent des rencontres entre voisins.

Renseignez-vous au point d'accueil.



## DANS L'ACTION

### Nos programmes neufs



#### Les jardins d'Eole, Dernières opportunités

À Verel-Pragondran, pour les amoureux de la nature.

### Villa Jacobine & Résidence Artémis



Aux portes de la nature, sur les pentes de Jacob-Bellecombette, la Villa Jacobine propose 10 appartements de 2 à 4 pièces avec stationnement privatif.



La Résidence Artémis, composée de 9 appartements de 2 à 4 pièces et d'une maison d'assistantes maternelles en rez-de-chaussée, est idéale pour les familles souhaitant habiter à Jacob-Bellecombette.

04 79 71 88 50  
[accession@crystal-habitat.fr](mailto:accession@crystal-habitat.fr)

## PAROLE DE LOCATAIRES

### Les provisions sur charges de mon dernier avis d'échéance sont différentes de celles du mois dernier, est-ce normal ?

#### Eva, locataire d'un T2

Vous avez reçu une régularisation des charges au mois de mars 2019.

Les provisions sur charges ont été recalculées et correspondent au nouveau montant des charges en fonction de votre dernière régularisation.

Pour tout renseignement sur la régularisation des charges : [www.crystal-habitat.fr](http://www.crystal-habitat.fr) rubrique Je suis locataire, puis mes documents.

### ➤ VOUS AVEZ UNE QUESTION, UNE REMARQUE, UNE INFO À PARTAGER ?

Contactez-nous au +33 (0)4 79 71 88 44



Apostrophe n°26 • Avril 2019 • Cristal Habitat • Le Cristal - 1 place du Forum 73025 Chambéry Cedex • Tél. 04 79 71 88 44 • [www.crystal-habitat.fr](http://www.crystal-habitat.fr) • Directeur de la publication : César Couturier • Création et mise en page : FX Com'Unik • Illustration : Gérard Margarito • Photos : Shutterstock, DR • Impression : Althus, sur papier aux normes PEFC.

# APOSTROPHE

LETTRE D'INFORMATION DES LOCATAIRES

## DOSSIER

Sécurité incendie,  
Ne jouez pas avec le feu !



## DOSSIER

Sécurité incendie,  
Ne jouez pas  
avec le feu !



Là où il y a  
de la fumée,  
il ne faut  
pas aller !

MON  
CONSEIL



**Un grand nombre d'incendies pourront être évités par des gestes simples de prévention. Comment limiter les risques d'incendie domestique ? Comment réagir ? Découvrez tous nos conseils.**

### La sécurité, notre priorité

Chaque année en France, un incendie domestique se déclare **toutes les 7 minutes**. Le risque d'incendie est au cœur des priorités de Cristal Habitat, qui entreprend de nombreuses actions de prévention. Ainsi, pour renforcer la sécurité de son parc locatif, Cristal Habitat a déjà mis en place : des **contrôles systématiques des équipements**, des vérifications annuelles des extincteurs, des colonnes d'alimentation en eau pour les secours, l'installation de détecteur de fumée dans chaque habitation, des blocs d'éclairage de sécurité...

### La prévention des incendies est l'affaire de tous

Chacun a un rôle à jouer dans la prévention des incendies. Outre les bons gestes à adopter au quotidien dans les résidences ou dans votre habitation, vous devez impérativement faciliter l'accès des véhicules

de secours, en ne vous garant pas sur les accès réservés, sur les trottoirs ou devant des bornes à incendie. Les pompiers doivent pouvoir intervenir rapidement.

Les encombrants, vélos ou poussettes dans les escaliers sont également prohibés car ils empêchent les interventions des services de secours.

Surtout, en tant que locataire, il vous revient de vérifier le bon fonctionnement de votre détecteur de fumée chaque mois en appuyant sur le bouton test. En cas de non fonctionnement, signalez-le à l'agence au **04 79 71 88 44**.

### Que faire en cas d'incendie ?

Avant tout, gardez votre calme ! Et donnez l'alerte en appelant **le 18 ou le 112**, en indiquant la nature du sinistre et votre adresse précise. Si vous évacuez les lieux, ne faites jamais demi-tour et ne prenez jamais l'ascenseur. Si vous ne pouvez pas évacuer, fermez et calfeutrez les portes avec un linge humide, puis manifestez votre présence par une fenêtre. En cas de fumée dans la pièce, baissez-vous et couvrez vos voies respiratoires.

### Les bons gestes pour réduire les risques d'incendie

- ▶ **Ne pas stocker** dans les parties communes (parkings, caves, couloirs) des objets encombrants (matelas, poubelles, meubles inutilisés).
- ▶ **Ne pas encombrer** vos balcons de produits usagers (cartons, sacs plastiques, déchets).
- ▶ **Ne pas conserver de produits dangereux** et inflammables.
- ▶ **Attention aux surcharges électriques** : les branchements multiples sont interdits.
- ▶ **Ne pas fumer au lit.**
- ▶ **Ne pas conserver de bombes aérosols** ou de bouteilles de gaz dans les garages.